



**Voeu du Conseil municipal
du Grau du Roi
pour la défense des traditions taurines
27 septembre 2022**

Une proposition de Loi vient d'être déposée à l'Assemblée Nationale visant à l'interdiction en France de la corrida.

Nous devons être extrêmement vigilants et totalement mobilisés car ce texte de Loi porte, à terme, la remise en cause de toutes nos traditions taurines.

Un cadre juridique existe déjà, respectueux de tous. Sa destruction est une atteinte à un équilibre précieux et fragile façonné par le temps et la volonté de personnes responsables.

Nous ne pouvons accepter, qu'à la faveur de la mobilisation d'émotions compréhensibles de personnes ne connaissant pas nos traditions, une part significative de notre culture soit ainsi gravement menacée.

Il en va de la survie d'une dimension de notre culture, de nos arènes, de nos fêtes traditionnelles et d'une partie importante de notre activité économique.

Les élus du Conseil municipal du Grau du Roi, réunis ce jour en Conseil municipal, en appellent à tous les parlementaires pour faire barrage à cette Loi au nom du respect des peuples des taureaux et des territoires qui font de leurs belles traditions des vecteurs d'émancipation et de partage populaire.